FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE

FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Villenave-d'Ornon, le 26 octobre 2022

FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE

FREDON Nouvelle-Aquitaine présente au salon Vinitech-Sifel.

Du 29 novembre au 1er décembre 2022 se tiendra au parc des expositions de Bordeaux la 23e édition du salon Vinitech-Sifel, le salon mondial viti-vinicole, arboricole & maraîcher.

À cette occasion, FREDON Nouvelle-Aquitaine sera présente avec son propre stand afin de faire découvrir la structure ainsi que son action dans les filières viticoles, arboricoles et maraîchères.

Les visiteurs pourront ainsi découvrir l'activité d'expérimentation de FREDON Nouvelle-Aquitaine, qui est notamment source d'innovation au quotidien pour assurer et maintenir la compétitivité des producteurs tout en répondant aux grands défis alimentaires, environnementaux, énergétiques...

Aussi, à l'occasion de ce salon, FREDON Nouvelle-Aquitaine présentera les différentes formations que l'entreprise propose, qu'elles soient pour un perfectionnement, une certification ou un accompagnement professionnel.

Si vous souhaitez en apprendre plus, n'hésitez pas à venir découvrir l'action de FREDON Nouvelle-Aquitaine sur notre stand du 29 novembre au 1er décembre au parc des expositions de Bordeaux.

Contact Presse :
Gaëlle Gaillard - Chargée de communication
05 57 01 37 18
71 Avenue Édouard Bourlaux CS 20032
33882 Villenave-d'Ornon
gaelle.gaillard@fredon-na.fr

FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE

POUR PARLER DE NOUS

FREDON Nouvelle-Aquitaine est un organisme à but non lucratif.

Agréée par le Ministère de l'Agriculture, et de la souveraineté alimentaire, FREDON Nouvelle-Aquitaine réalise des missions de surveillance, de prévention, de lutte et d'expérimentation vis-à-vis des dangers sanitaires qui peuvent porter atteinte à la santé des végétaux, de l'environnement, de la biodiversité ou de la santé publique sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 2014, FREDON Nouvelle-Aquitaine est reconnue comme Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) pour le domaine du Végétal en région Nouvelle-Aquitaine par l'arrêté ministériel. Ses missions sont multiples, touchant aussi bien les professionnels (agriculteurs, collectivités, etc.) que le grand public.